

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 1^{er} FÉVRIER 2010
SÉANCE ORDINAIRE

1. Présences et quorum

PRÉSENTS:

Conseillers(ère) : **M. Marcel Nadeau**
M. Jean-Pierre Bélanger
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
M. Marc-André Béland
M. Louis-Marie Proulx

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Daniel Nadeau**, maire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

10-21 Tout en laissant le point varia ouvert, le projet de l'ordre du jour est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 janvier 2010

10-22 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 4 janvier 2010.

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 janvier 2010

10-23 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 15 janvier 2010.

5. Lecture et adoption des COMPTES

10-24 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que les comptes du mois de janvier sont acceptés par les membres du conseil municipal pour un montant de **37 365.99\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci- dessus.

Secrétaire-trésorière

Demande un compte-rendu du travail de l'inspecteur en bâtiment

10-25 **Considérant que** le conseil municipal a reçu une facture au montant de 279.54\$ de

la MRC de La Mitis pour des heures d'inspection effectuées par M. Gabriel Dumont, inspecteur en bâtiment;

Considérant que le conseil est en droit de savoir le travail exécuté par son inspecteur pour la municipalité;

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier demande à M. Gabriel Dumont un compte-rendu du travail effectué pour la municipalité, concernant cette facture.

La Journée de la Résistance 2010

10-26 Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier désire se porter candidate à recevoir le titre de » municipalité de la Résistance pour l'année 2010 ».

Joint à la présente résolution les motivations et les principales réalisations passées, actuelles et à venir.

6. CORRESPONDANCE

-La directrice informe le conseil sur quelques revenus reçus au mois de janvier.

Sports jeunesse St-Charles-Garnier inc.

10-27 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que le conseil municipal autorise l'organisme Sports jeunesse St-Charles-Garnier à utiliser une salle au centre communautaire, le 20 février prochain pour un souper. Le ménage devra être fait après utilisation.

Demande de location de la salle municipale / Mme Marie-Claude Bédard

10-28 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier accepte de louer la salle municipale à madame Marie-Claude Bédard, le 21 août prochain pour une fête familiale.

Demande d'aide financière / Projet humanitaire /stage Burkina Faso

10-29 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement de refuser la demande d'aide financière de madame Cindy-Alexandra Mailloux, considérant que ce n'est pas dans nos politiques.

Promotion des saines habitudes de vie et prévention des maladies chroniques volet de parcours de marche

10-30 Considérant que toute la population, particulièrement les personnes inactives, risquent de développer des problèmes de santé et de maladies chroniques tels : le diabète, les maladies cardiovasculaires, l'asthme et le cancer;
Considérant que le conseil municipal accorde de l'importance à des milieux de vie favorables à la prévention;

Considérant que le besoin d'information et de soutien pour la réalisation et/ou la continuité de Clubs de marche dans La Mitis suscite un intérêt marqué pour plusieurs citoyens, suite au succès du « Carnet de marche » dans La Mitis.

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et accepté à l'unanimité que la Municipalité appuie le Carrefour jeunesse –emploi-Mitis, projet Transport Actif, dans son projet qui vise à :

- La mise en place ou / la continuité de Clubs de marche dans la municipalité.
- La promotion de la marche en association avec les partenaires du milieu.
- La sensibilisation et l'information de la population en ce qui a trait aux Clubs de marche et aux bienfaits de la marche comme activité permettant l'atteinte ou la conservation de la santé.
- La distribution continue de Carnets de marche.

Banque de candidatures / manœuvre / M. Roberto Fortin

10-31 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil accepte la candidature de monsieur Roberto Fortin au poste de manœuvre. Il fera partit de la banque de noms.

LE COMITÉ DES FÊTES DU 75^e ANNIVERSAIRE DE LA PAROISSE

Vestiges du Premier Moulin à Scie de Saint-Charles-Garnier

Demande d'installation d'une plaque commémorative et le nettoyage du terrain et détenir une responsabilité publique de notre compagnie d'assurances. Décision reportée à la prochaine séance du conseil.

Paiement de la publicité

10-32 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement d'autoriser le paiement de 1000\$ au Comité des Fêtes du 75^e anniversaire, pour la publicité dans le Livre du 75^e.

Paiement subvention d'Hydro-Québec au Comité d'organisation des Fêtes du 75^e

10-33 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'autoriser le paiement de 500\$ reçu d'Hydro-Québec pour le Comité d'organisation des Fêtes du 75^e anniversaire.

AVIS DE MOTION /circuit VTT, une partie du 7^e rang Ouest et une partie de la rue Bélanger

Avis de motion est donné par monsieur Louis-Marie Proulx à l'effet qu'un règlement sera adopté pour la circulation des véhicules tout-terrains sur certains chemins municipaux soient sur une partie du 7^e rang Ouest et une partie de la rue Bélanger.

Vaillancourt équipements / niveleuse Champion, modèle 720A

Lecture d'une lettre de Me Lambert adressée à monsieur Raynald Vaillancourt de Vaillancourt équipements.

Demande d'achat / penderie à vêtements

- 10-34 Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que la municipalité accepte de vendre une penderie à vêtements à madame Colette Fournelle au montant de 1.00\$.

Demande d'appui / Programme d'anglais intensif /École La Source secondaire

- 10-35 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Jean-Pierre Bélanger et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier appuie les parents des élèves fréquentant l'école de Les Hauteurs en secondaire 1 et 2, dans leurs démarches afin que la Commission scolaire des Phares dispense le programme d'anglais intensif, à l'automne 2010, dans leur institution de Les Hauteurs.

Recrutement d'élèves pour le programme d'anglais intensif

- 10-36 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'autoriser la directrice à faire parvenir un avis aux municipalités des environs afin de recruter des élèves pour le programme d'anglais intensif pour l'année 2010 et 2011.

Soumission pour fabrication de crochets à porte jardinière

- 10-37 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Marc-André Béland et résolu unanimement que le conseil accepte la proposition de monsieur Roger Fournier pour la fabrication de 15 crochets à porte jardinière. Prix : 150,00\$

7. MRC de La Mitis

M. le maire informe le conseil sur divers sujets discutés lors de la dernière réunion de la MRC de La Mitis.

8. POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Société d'horticulture / M. Mario Potvin

- 10-38 Considérant que monsieur Mario Potvin désire créer une corporation à but non lucratif en horticulture;

Considérant qu'une aide financière est demandée verbalement à l'effet que la municipalité paie les frais d'enregistrement au montant de 145\$ environ;

Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte la demande de monsieur Mario Potvin.

Utilisation de la salle municipale par la future Société d'horticulture

- 10-39 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Jean-Pierre Bélanger et résolu unanimement d'autoriser la future société d'horticulture à utiliser le sous-sol de la salle municipale pour entreposage. La directrice informera la compagnie d'assurances sur cette nouvelle utilisation.

Publicité dans le livre du 75^e par la Politique Familiale Municipale

- 10-40 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'autoriser une publicité de 500\$ dans le livre du 75^e dans le cadre de Politique Familiale Municipale. Ce montant sera imputé au poste publicité dans ses activités.

9. Adoption du règlement concernant les limites de la vitesse sur une partie de la rue Principale dans la zone scolaire

- 10-41 **ATTENDU QUE** le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU Q'UN avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à une séance du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Charles-Garnier tenue le 4 janvier 2010 et inscrit au livre de délibérations.

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le règlement numéro 175, soit adopté et qu'en conséquence, le conseil décrète :

ARTICLE 1

Le présent règlement porte le titre de Règlement concernant les limites de vitesse sur une partie de la rue Principale dans la zone scolaire.

ARTICLE 2

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse excédant 30 km sur le chemin de la rue Principale entre les numéros civiques 34 et 59, tel qu'indiqué à l'annexe « A » du présent règlement.

ARTICLE 3

La signalisation appropriée sera installée par la municipalité.

ARTICLE 4

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur 90 jours après son adoption, à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre des Transports publié à la Gazette officielle du Québec.

10. Approbation de l'état des personnes endettées envers la corporation

- 10-42** Sur une proposition de monsieur le conseiller Marcel Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bélanger, il est résolu unanimement d'approuver l'état préparé par la secrétaire-trésorière et soumis au conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales envers la corporation le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal (L.R.Q., chapitre C-27.1).

11. Transmission à la municipalité régionale de comté de l'état des immeubles à être vendus pour non-paiements de taxes

- 10-43** Il est proposé par monsieur Marc-André Béland, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et adopté unanimement d'ordonner à la secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal (L.R.Q., chapitre C-27.1) de transmettre avant le vingtième jour de mars au bureau de la municipalité régionale de comté l'état des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement de taxes municipales et /ou scolaire. Toutefois, la secrétaire-trésorière est autorisée à soustraire de la présente liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté la totalité des sommes dues sous forme de chèque certifié ou en monnaie légale avant le 15 mars 2010.

Désigner un représentant lors de la vente

- 10-44** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à représenter la municipalité de Saint-Charles-Garnier en juin 2010 si cela s'avérait nécessaire pour

faire l'acquisition des immeubles située sur notre territoire qui n'auront pas été réclamés.

12. Achat d'abat-poussière

- 10-45** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marc-André Béland et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier accepte l'offre de Sel Warwick de Victoriaville pour l'achat de 17 ballots de chlorure de calcium en flocons 77% au prix de 425.00\$/tm, livraison incluse.

13. GARAGE MUNICIPAL

Sans objet

14. Nommer un maire suppléant -rotation

- 10-46** Il est proposé par monsieur Marc-André Béland, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que le conseiller monsieur Jean-Pierre Bélanger soit nommé maire suppléant pour une période de trois (3) mois. À ce titre, monsieur Bélanger est autorisé, en l'absence du maire, à signer les documents de la municipalité en compagnie de la directrice générale ou de son adjointe. Il est, de plus, désigné pour représenter la municipalité au conseil des maires et à tout autre endroit en l'absence du maire, monsieur Daniel Nadeau.

15. Protocole d'entente –Comité de développement et la municipalité

- 10-47** **ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du protocole d'entente relatif au service de surveillance des élèves, et assurance des biens et assurance publique dans le cadre du programme d'anglais intensif au pavillon Euclide-Fournier.

En conséquence, il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier approuve le protocole d'entente tel que proposé;

QUE les membres du conseil désigne monsieur Daniel Nadeau, maire à signer ledit protocole pour et au nom de la municipalité.

16. VARIA

1. Demande de soumissions pour des réparations à la salle municipale

- 10-48** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Marc-André Béland et résolu unanimement que le conseil municipal demande des soumissions à trois (3) entreprises en construction pour des travaux à la salle municipale tels que :

- **Peindre le bâtiment (toiture et bâtisse)**

- **Remplacer des bardeaux de cèdre**
- **Remplacer une fenêtre**
- **Construction de trois vérandas**

- Construction Michel Gagnon
- Construction Jimmy Boucher
- Construction Stéphane Gagnon

Les soumissions devront être parvenues au bureau municipal avant le 1^{er} mars 2010.

2. Demande de destitution de M. Gabriel Dumont en tant qu'inspecteur en bâtiment et en environnement

10-49

Considérant que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier est très insatisfait des services de monsieur Gabriel Dumont, inspecteur en bâtiment et en environnement;

Considérant que monsieur Dumont ne respecte pas ses tâches et responsabilités d'un inspecteur en bâtiment;

Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande à la MRC de La Mitis la destitution de monsieur Gabriel Dumont en tant qu'inspecteur en bâtiment et en environnement.

3. Sports jeunesse de Saint-Charles-Garnier inc. / États financiers

10-50

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande aux administrateurs de Sports jeunesse Saint-Charles-Garnier inc., de présenter les états financiers des années 2007 et 2008, avant le 1^{er} mars 2010, en réunion générale annuelle.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

10-51

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement de lever la séance à 22h45.

.....
Daniel Nadeau, maire

.....
Josette Bouillon, d.g./ s.-t.

